

28 juin 2005

Explications sur la non parution du Dauphiné Libéré

Lundi 27 juin le Dauphiné Libéré n'a pas été imprimé (*journal du mardi 28*). Voici brièvement les explications sur ce qui a motivé cette non parution.

1. Lors d'une réunion à Veurey la Direction annonçait aux organisations syndicales, une avancé significative sur les délais de mise en application du nouveau plan de carrière pour un seul secteur du service Expédition-nuit (3 points au 1^{er} juillet). Ceci sans prendre en compte le calendrier d'évolution de salaires défini et signé pour ce secteur. Nous avons exprimé notre incompréhension concernant la manière de faire, car l'évolution des salaires à PSE est définie par des accords paritaires qui précisent clairement le montant et les dates de mise en application pour chaque secteur de l'entreprise.
2. Nous avons fait savoir à M. Fanneau, que ceci aurait comme conséquence de générer l'incompréhension de la grande majorité des salariés de PSE qui ont accepté d'échelonner l'augmentation des salaires dans le temps, et qui tout d'un coup, voient la Direction raccourcir ce calendrier pour un seul secteur.
3. Lors de la réunion avec la Direction, nous avons déclaré trouver positive cette avancée, et nous avons demandé que la même chose soit faite pour les autres secteurs de PSE concernés eux aussi, par l'accord de salaires de 2003. La Direction a refusé de prendre en compte notre demande.
4. Le soir, nous avons réalisé des réunions d'information auprès des salariés, qui très majoritairement ont demandé à la Direction de faire un geste semblable pour tous les secteurs de PSE.
5. Nous tenons à souligner le « bon sens » de salariés de l'entreprise qui n'ont pas marché dans le piège tendu. En effet, ils ont refusé de se battre entre ceux qui avaient une avancée et ceux qui ne l'avaient pas, pour demander collectivement le raccourcissement des délais d'application de la nouvelle grille de salaires. Ainsi les salariés concernés aujourd'hui par cette avancée de la Direction, ont participé majoritairement au mouvement.
6. Après deux heures de discussions et plusieurs consultations aux salariés, la Direction a accepté le principe d'une réunion pour aborder le sujet. Cependant le souhait manifesté par les salariés et par notre organisation syndicale, consistant à demander un engagement par écrit précisant la volonté de la Direction d'avancer dans tous les secteurs concernés, n'a pas été accepté. Les équipes et nous même, avons considéré que ceci montrait la volonté réelle de la Direction et nous avons décidé ensemble, de ne pas reprendre le travail.

Rendez-vous est donné à la rentrée de septembre, afin de construire un dossier revendicatif concernant les délais d'application des nouvelles grilles de salaires, et ceci dans l'unité, dans la solidarité et collectivement.

**Nous saluons l'unité retrouvée à PSE.
Nous saluons la détermination des salariés.**

POUR PLUS D'INFOS... <http://cgt.dl.free.fr>